

Lire absolument Supiot

Dans le journal *la Croix* du 4 janvier, à propos de la crise que traversent les éditions du Seuil, le philosophe François Jullien tirait un bilan amer de l'évolution générale des essais et livres de réflexion. Il arguait d'un « *déclin de la pensée* » et d'une montée en puissance d'une « *philosophie médiatique et d'opinion* ».

Le vivier intellectuel du Seuil, serait selon lui, « *en voie d'extinction* ». Ce jugement n'est pas totalement erroné. Mais il ne présage en rien de l'avenir de cette maison. Il est en tout cas contredit en cette rentrée par la parution du livre du juriste Alain Supiot sur la justice sociale. Il se nomme *L'Esprit de Philadelphie**. C'est une perle de clarté.

Alain Supiot nous donne les moyens d'enrayer la renaissance féodale en cours.

Quiconque cherche des remèdes à l'ultralibéralisme doit le lire. Spécialiste du droit du travail, Alain Supiot dénigre la course au moins-disant social, avec une réelle profondeur historique. Il n'a pas oublié les séquelles laissées par la gestion industrielle des hommes.

Les analogies qu'il établit entre la machine de guerre totalitaire et l'univers managérial ne sont pas de l'habillage. Il existe, en effet, plus d'un point commun entre la vision du travailleur chez Jünger en 1932 et la vision managériale du « *capital humain* ». L'auteur ne cède pas cependant au fatalisme. Sa dénonciation de l'élargissement européen, qui est une réunification ratée ;

son démontage des thèses ultra-libérales, qui ont contaminé la gauche (au point qu'une Maggie Thatcher a pu déclarer que son principal exploit, en politique, fut de « *créer* » Blair...); sa suspicion envers la mise en concurrence des législations sociales et fiscales des Etats membres; son étonnement devant certains arrêts pouvant interdire la grève et autres formes de luttes susceptibles d'entraver l'ordre spontané du marché: tous ces accents de révolte sont motivés par le souci de replacer le sort des hommes au cœur de l'activité économique. Car on ne régule pas les marchés comme on régule son chauffage central. Le problème est de les « *réglementer* ».

Et, pour ce faire, il n'y a pas d'autres moyens que de renforcer les droits sociaux.

Le conflit entre la Charte des droits fondamentaux et la Cour de justice des communautés européennes a assez duré, selon Supiot. Il est impossible de réduire l'homme à l'état de pure ressource économique. C'est donc à retrouver l'esprit de 1944, celui de la première Déclaration internationale des droits à vocation universelle, que ce livre s'emploie. Il fourmille d'exemples et de propositions. Notamment à propos de l'assurance maladie et des mutuelles ! Il nous donne les moyens d'endiguer la renaissance féodale en cours et la culture politique du « *deal* ». Contre le droit communautaire, et pas seulement lui, qui s'en retourne au beau temps de la suzeraineté, et augmente les liens de dépendance, il parvient à convertir les rapports de force en rapports de droit. Le travail s'en trouve grandi, l'action revalorisée. L'utopie du gouvernement des hommes par le gouvernement des choses est battue en brèche. Il sera difficile d'invoquer « *le déclin de la pensée* » à son sujet. ■

* Seuil, 178 pages, 13 €.